

La condamnation de Ruvakuki est une menace déguisée destinée aux médias

France Info, 8 janvier 2013 Trois ans de prison au Burundi pour un journaliste de RFI encourait la réclusion criminelle à perpétuité. Hassan Ruvakuki, correspondant de Radio France Internationale au Burundi, a été condamné en appel à trois ans de prison mardi, pour "terrorisme". Il était poursuivi pour avoir fait... son métier. Hassan Ruvakuki avait été arrêté en novembre 2011 en Tanzanie, alors qu'il effectuait un reportage sur la naissance d'un nouveau groupe rebelle. Le gouvernement burundais avait immédiatement accusé le journaliste de complicité de terrorisme. Condamné à la perpétuité à l'issue d'un premier procès, le correspondant de RFI en langue swahili avait été soutenu par la communauté internationale au moment de l'audience en appel. De nombreux observateurs avaient dénoncé la volonté de Bujumbura de museler la presse, dernier véritable contre-pouvoir dans le pays. Pour Ambroise Pierre, responsable du service Afrique de Reporters Sans Frontières (RSF), la condamnation d'Hassan Ruvakuki à la prison ferme est une menace déguisée destinée aux médias. La communauté internationale avait pourtant sommé le Burundi de faire des efforts en matière de liberté de la presse. Le gouvernement est en train de préparer une loi qui devrait restreindre un peu plus encore les droits des journalistes.